

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAÎSSANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS

RHÔNE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »
Etranger..... le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour.
Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement
A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 11.
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

BULLETIN POLITIQUE

Les emblèmes religieux. — L'interpellation Fresneau

Les hommes du jour ont une façon *sui generis* de respecter leur parole, assez semblable à leur manière de comprendre et de respecter la liberté, la neutralité, l'égalité et l'équilibre budgétaire.

Voici, à cet égard, un nouvel échantillon ajouté à ceux que nos lecteurs connaissent déjà ; il se rattache à l'interpellation faite le 9 décembre courant, au Sénat, à propos de la circulaire du 2 novembre dernier, du ministre Duvaux, relativement aux crucifix dans les écoles.

Il y a deux ans, à pareille époque, la haute Assemblée s'était émue de l'outrage fait aux consciences et à la foi des familles catholiques et de leurs enfants, par suite de l'enlèvement brutal de ces mêmes crucifix dans les écoles publiques de Paris.

M. Buffet avait commencé par adresser, à cette occasion, une simple question au ministre de l'instruction publique d'alors, qui s'appelait Jules Ferry, président du Conseil. Est-il vrai, demandait M. Buffet, que dans beaucoup d'écoles, les crucifix, étant placés trop haut pour que la main des agents pût les atteindre, ils les ont enlevés, en se servant d'échelles, avec de longs bâtons munis de crochets ; que les crucifix sont tombés et qu'un grand nombre ont été brisés sous les yeux des élèves ? Est-il vrai que ces emblèmes religieux, mutilés ou intacts, ont été emportés par brassée, par les agents de l'administration et ont été jetés pêle-mêle dans un tombereau, ou dans une voiture de déménagement, qui stationnait à la porte de l'école ? Est-il vrai ?

Le ministre essaie une réponse, à la suite de laquelle la simple question fut convertie en une interpellation, qui permit au préfet Hérold, de triste mémoire, de prendre la parole. Dieu sait, et lui aussi, à l'heure actuelle, ce qu'il en a coûté à nos amis, d'entendre le langage de ce prétendu penseur par trop libre.

Nous avons rappelé dans notre numéro du 18 novembre, la singulière protestation du ministre Jules Ferry, lorsqu'il avait été interpellé par M. Wallon, sur les propos qu'on prêtait à ce moment au même préfet Hérold, au sujet de la laïcisation des écoles de Paris, qui, suivant ce dernier, disait-on, serait bientôt complète. « Il est faux », s'écriait alors le ministre, que le préfet de la Seine ait jamais parlé de la laïcisation complète dans Paris. Je considère, quant à moi, cette proposition comme une monstruosité, comme une énormité. Je vous ai dit hier, d'accord avec M. le préfet de la Seine, qu'il resterait toujours assez d'écoles congréganistes dans Paris, pour suffire au besoin de la minorité. » (*Officiel*, 12 décembre 1879, page 10,941).

Or, l'année suivante, et le 21 décembre 1880, voici le nouveau et contradictoire langage, que nous trouvons dans la bouche de ce singulier F..., le même préfet Hérold, presque à la veille de rendre ses comptes au Créateur, langage tenu au Sénat, en présence de cet autre F..., son chef hiérarchique, le même ministre Ferry, qui avait parlé comme nous avons dit plus haut. « La laïcisation des écoles de Paris s'opère », dit M. Hérold. Je sais que la mesure déplaît à beaucoup de personnes. Mais cette mesure est une conséquence de faits et d'événements antérieurs, conformes à la marche du temps. Et les graves fonctions que j'ai acceptées, je les ai acceptées précisément, je le déclare hautement, en vue de favoriser le mouvement de la laïcisation qui est, pour moi, une des réformes vitales de notre temps.

J'ai donc accepté cette tâche, et je fais de mon mieux pour l'accomplir, mais sans précipitation. Il y a bien-tôt deux ans que j'ai commencé. Je ne suis pas au bout et peut-être ne dois-je pas avoir l'espoir, parce que le temps des hommes est borné, de l'accomplir tout entier. Cependant j'ai fait beaucoup, puisque plus de 125 écoles ont été laïcisées, à l'heure qu'il est, et qu'il n'en reste plus que 25 à laïciser dans la ville de Paris (*Officiel*, 22 décembre 1880, page 12661).

Le ministre Ferry est ou doit être présent. Il a répondu à la question posée au commencement de la séance, par M. Buffet ; puis cette même question étant convertie en interpellation par M. Lareinty, il laisse à son subordonné, le préfet, l'auteur des faits relevés contre l'administration, le soin de prendre la parole. Mais lui, le chef, le responsable aux yeux du Parlement, va-t-il se récrier, protester contre des agissements qu'il avait qualifiés, l'année précédente, publiquement, à la même tribune du Sénat, de monstruosité, d'énormité ? Non, il se dérobe. Son nom ne figure même pas parmi les votants, pour

ou contre, ou parmi les absténants. L'ordre du jour pur et simple demandé par les ministériels est rejeté et remplacé par l'ordre du jour suivant, proposé par M. de Ruzieri : *Le Sénat, regrettant l'acte qui a fait l'objet de l'interpellation, passe à l'ordre du jour.* 158 voix pour et 124 contre, plus un certain nombre d'absténants. Le nom du ministre Jules Ferry, qui a pourtant pris la parole, en réponse à M. Buffet, ne figure nulle part (*Officiel* 1880, pages 12644, 12665, 12670, 12671).

Le 9 décembre courant, le portefeuille du ministère de l'instruction publique se trouve aux mains d'un sous-Ferry. M. Fresneau l'interpelle au sujet de la circulaire du 2 novembre, qui a pour objet de rejeter sur les préfets la responsabilité de la conduite à tenir au sujet des emblèmes religieux, et le Sénat, modifié par les dernières élections franc-maçonniques, vote l'ordre du jour pur et simple par 164 voix contre 96 (*Officiel*, 10 décembre 1882). A. B.

COURSE AUX NOUVELLES

Œuvre du Sacré-Cœur. — Les recettes, pour le mois de novembre 1882, se sont élevées à la somme de 86.814 francs 20 cent.

La somme disponible, à la même époque, est de 271.557 fr. 65 cent.

Nous engageons vivement les personnes qui veulent le relèvement de la France, à se rappeler cette œuvre de réparation.

L'assemblée en 1873, et au nom de la France, a fait un vœu. Il nous appartient à tous d'aider à l'accomplissement de cette promesse, par nos dons, par nos prières.

Facultés catholiques. — Dans sa conférence de mardi, 19 décembre, M. l'abbé Ducrost terminera ce qui concerne l'homme de l'époque magdalénienne. Il parlera ensuite de l'antiquité de l'homme et discutera la question de l'homme tertiaire.

Nécrologie. — Encore une victime des décrets. Le R. P. Martin, capucin bien connu par le zèle qu'il a déployé pendant une longue carrière d'apostolat, est mort ces jours derniers.

La police de Lyon voulait épuiser sur lui toutes ses rigueurs et nous croyons même qu'un arrêté d'expulsion fut pris sous prétexte qu'il était étranger. En effet, le R. P. Martin était sujet belge.

Rentré dans le clergé séculier, avec l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques, la police le traqua longtemps encore. Enfin on parut l'oublier et il a pu finir ses jours dans cette bonne ville de Lyon où il avait fait tant de bien.

La Russie au Vatican. — Le *Moniteur de Rome* annonce que les négociations entre le Vatican et la Russie sont en bonne voie. On espère que les évêques polonais pourront être préconisés dans le prochain consistoire, et que la question des séminaires recevra une solution satisfaisante. La présence de M. de Giers au Vatican contribue beaucoup à la conclusion d'une entente réciproque.

Ainsi, l'Empire russe essaye de faire sa paix avec le pape, jusqu'à un certain point. C'est sans doute, d'une très bonne politique pour lui, car, autant il renforcera l'Eglise catholique en Pologne, autant il diminuera l'influence que les nihilistes ont prise dans ce pays ou pourraient prendre dans un avenir rapproché.

Néanmoins, ce n'est pas encore le remède efficace au nihilisme cela. Le seul remède, d'après les hommes compétents, consisterait en deux choses : réformes intérieures dans un sens de liberté, et principalement, faculté donnée à la religion catholique de vivre en paix dans toute l'étendue des possessions russes.

L'Angleterre en Egypte. — Le *Standard* dit que les négociations entre la France et l'Angleterre au sujet de l'Egypte supposent préalablement, pour être conduites avec chances de succès, que la France reconnaisse à la Grande-Bretagne un protectorat déjà réellement assumé. Si la Grande-Bretagne, ajoute le journal anglais, admet une autre puissance à participer au protectorat égyptien, ce sera uniquement parce qu'elle apprécie l'amitié et la bienveillance de cette puissance.

Que dites-vous de cela, bon monsieur de Freycinet, qui prétendiez si candidement que l'Angleterre ne prendrait rien en Egypte, qu'elle avait donné sa parole ! La parole des Anglais quand il s'agit de lâcher une possession, fiez-vous-y !

L'agriculture française. — Voici douze ans que les députés républicains promettent d'améliorer la condition des agriculteurs français ; voici douze ans qu'ils manquent à leurs promesses sur ce point, — comme sur les autres. Il ne tombe pas plus de caillottes rôties pour les agriculteurs que pour les ouvriers. Cependant, hier, M. Marion, un mauvais plaisant, est venu rappeler aux républicains leurs promesses, en proposant de dégrever l'agriculture et de suppléer au déficit

qui naîtrait de ce chef par un impôt de 2 pour 100 de plus sur les valeurs mobilières.

Mais M. Tirard, comme d'habitude, a dit : « Attendons à plus tard. Oh ! plus tard, nous ferons quelque chose, c'est sûr ; mais, attendons ! Point de cet impôt-là ! »

Cette parole nous fait souvenir de l'enseigne du barbier légendaire : demain, ici, on rase pour rien.

Economies républicaines. — En moins de sept années, dit M. le Trésor de la Roque, dans le *Correspondant*, les républicains ont augmenté de cinq cents millions les charges annuelles du budget, et ce, sans crise intérieure, sans guerre européenne, sans incident particulier. Cinq cents millions ! La République qui criait tant contre les 70 millions de liste civile donnés à l'Empire !

Manie républicaine. — La République, qui se méfie des prêtres, se méfie aussi des généraux. Ainsi, à côté du commandant militaire de l'expédition du Tonkin, elle veut mettre un surveillant civil. Cette prétention nous remémore agréablement l'envoi, en 1870, de M. Pipe-en-Bois pour surveiller le général Bourbaki dans l'Est, et l'envoi, en 1793, des commissaires de la Convention pour surveiller les généraux du Nord, de la Vendée, etc. Allons ! les bonnes traditions ne sont pas perdues : les républicains, s'ils n'ont rien appris, n'ont rien oublié.

La baguette magique. — M. Delattre, ayant demandé à la tribune sur qui devait retomber la responsabilité des étranges permissions données à Mme Cailhava, de faire des recherches à St-Denis, avec la baguette magique, ce bon M. Tirard a répondu que les ministres étaient, dans cette affaire, complètement innocents. « Ils n'étaient pas en pleine connaissance de cause », a dit ce bon M. Tirard. Et pourtant, ils ont octroyé leurs signatures. Que penser de ces ministres, s'il vous plaît ?

Résistance à la laïcisation. — Dans le Cantal, les communes suivantes ont pétitionné pour conserver l'enseignement religieux et le crucifix dans les écoles : Cros-de-Ronesque, avec tout le conseil municipal et tous les pères de famille, sans exception ; St-Etienne-de-Riom, avec 125 pères de famille parmi lesquels le maire, l'adjoint et 11 conseillers municipaux ; Prunet, avec tous les pères de famille moins 3 ; Freix-d'Anglade, avec 100 signatures comprenant la majorité des pères de famille et du conseil municipal ; Fontanges, St-Ureize, les Deux-Verges, Roffiac, Maurines, la Trinitat, Antérieux, Frédefond, ont demandé pareillement le maintien de la religion à l'école, avec la presque totalité des pères de famille et presque tous les maires et conseillers municipaux en tête des pétitions.

Loir-et-Cher. — L'école religieuse de Pontlevoy a présenté, en novembre, 17 élèves au baccalauréat ; 12 ont été reçus. Ces crétins de porte-soutane ! Vraiment, ce n'est pas permis de dépasser ainsi les universitaires qui, sur 100 élèves présentés, en font recevoir 20 !

M. Leroy-Beaulieu. — Sont-encore le tocsin d'alarme dans les *Débats*, sur la situation financière de la France : Pendant les 10 premiers mois de l'année courante, importations en France de 4 milliards 90 millions de marchandises ; exportation de 2 milliards 976 millions seulement. Ecart énorme ! La France est en train de s'appauvrir à toute vitesse, ce qui ne se passait ni sous l'Empire, ni sous Louis-Philippe, ni sous la Restauration. La République serait donc le gouvernement le plus appauvrissant du siècle, d'après M. Leroy-Beaulieu, l'économiste distingué, qui est pourtant républicain.

Le Jeune Age illustré. — Nous recommandons à nos lecteurs le beau petit journal *Le Jeune Age illustré*, publié sous la direction de Mlle Lérida Geoffroy, et qui va entrer dans sa troisième année au 1^{er} janvier prochain.

Rédaction variée, gravures dessinées par les artistes en vogue ; il a tout pour plaire à l'œil, comme pour parler à l'intelligence et au cœur.

Nous voudrions le voir dans toutes les familles, où il serait pour les enfants un ami sûr, un causeur instruit et aimable, un guide de bonne éducation, d'ordre, d'amour du travail.

Nous le signalons aussi aux écoles et aux pensions, à cause de ses concours de dessins, musique, devinettes, couture, compositions littéraires qu'il a établis et qui sont sa propre spécialité. Les vainqueurs reçoivent comme prix, à leur choix, de beaux livres ou de beaux jouets d'enfants.

Le Jeune Age illustré peut s'offrir comme cadeau de Noël ou d'Étrennes, soit par un abonnement d'un an ou par le beau volume formé par chacune de ses deux années d'existence : Abonnement d'un an, 10 fr. ; six mois, 6 fr.

Volumes des années 1881 et 1882, plus de 600 pages chacun, nombre infini de gravures, riche cartonnage, tranches dorées, 15 fr.

S'adresser au bureau du *Jeune Age illustré*, 76, rue des Sts-Pères, à Paris.

Encore à signaler. — Une charmante publication : *Le Musée des Familles*, paraissant tous les mois, M. Delagrave, éditeur, est d'une utilité incontestable pour qui aime trouver réunis : délassements de l'esprit, jouissances du cœur.

A la ville comme à la campagne, cet ouvrage trouve sa place,

et sous les yeux des enfants comme entre les mains du vieillard, il y a satisfaction pour tous.

Avis utile. — Par suite d'une indisposition de M. C. S. Merritt, la première conférence en anglais, qui était annoncée pour le 11 courant, est renvoyée au lundi 18 courant.

Nominations dans le clergé. — M. Vincent, curé de Colombier, a été nommé curé à St-Marcel-l'Éclairé ;

M. Viricel, vicaire à St-Bonnet-le-Château a été nommé curé de St-Nizier-de-Fornas ;

M. Boachon, vicaire à St-François-Régis de St-Etienne, a été nommé curé de Dareize, en remplacement de M. Mure, démissionnaire.

LE DIVORCE

Le divorce va revenir devant le Sénat. On prévoit déjà, malgré les tempéraments apportés au projet par son auteur, le sort qui l'attend devant la haute assemblée. Mais indépendamment du résultat, les débats auxquels il a donné lieu, soit à la Chambre des députés, soit dans la presse, n'en constituent pas moins, un précieux enseignement à retenir.

L'acharnement avec lequel les libres-penseurs de toutes nuances ont revendiqué pour la duchesse de Chaulnes, le droit de garder ses enfants, malgré son indignité proclamée par un jury et par la sentence d'un tribunal, montre bien qu'ils n'ont pas d'autre but que de se décharger eux-mêmes, des devoirs de la paternité.

En effet, la grande raison invoquée par ces amis du divorce était, que ces enfants, — quelle que fût sa conduite, — étaient bien à elle et que Mme de Chevreuse avait d'autant moins à y voir, qu'il était plus probable que le mari de ladite duchesse, vu les mœurs de cette dernière, n'était pas leur père.

Si le divorce était voté — ce que nous ne pensons pas — les apôtres de la libre pensée, se hâteraient de mettre à la porte, leurs malheureuses épouses avec tous leurs enfants et répondraient au juge qui leur reprocherait cette barbare cruauté :

« Monsieur le président, comment voulez-vous que je me charge de l'éducation de cet enfant ? Vu les mœurs bien connues de Madame, il n'est pas sûr que j'en sois le père, tandis qu'il est absolument certain qu'elle en est la mère ! La raison, le bon sens et la justice demandent qu'elle garde les enfants qui lui doivent leur existence. Quant à moi, aucune loi ne peut m'imposer la charge d'être qui ne me sont rien, et dont je récusé la paternité. »

Tel est le petit discours et le plaidoyer triomphant qu'ils s'approprient à débiter, pour obtenir des juges, une sentence conforme à leurs désirs.

La dévotion qu'ils soutiennent, dans toutes les feuilles à leur polémique, montre que c'est bien là le but visé par eux. Pour quiconque l'a suivie avec quelque attention, cela ne peut faire l'objet d'aucun doute. Cette pensée fixe, suinte à toutes les lignes, pour ne pas dire à tous les mots qui tombent de leur bouche ou sortent de leur plume.

Des hommes sincères et désintéressés, n'apportent pas cette rage, cette acrimonie passionnée, dont ils font preuve, dans cette discussion. Eux, au contraire, se montrent d'autant plus acerbes et violents, qu'ils sentent leur cause plus mauvaise et plus compromise.

Nous aimons à croire en effet, qu'avant de se prononcer, le Sénat se rappellera, le but visé par les partisans du divorce et ne voudra pas se rendre complice d'une pareille lâcheté.

LAURENT.

LA FÊTE LYONNAISE

Ce n'est pas sans dessein que je donne à cet article le titre ci-dessus. Il n'y a pas, en effet, de fête plus essentiellement locale, qui réunisse dans un même sentiment plus d'âmes lyonnaises et qui soit célébrée avec plus d'enthousiasme par notre ville, que la fête du 8 décembre.

Le 8 décembre 1852, Lyon s'illuminait comme par enchantement pour fêter l'inauguration de la statue de la Vierge qui domine la chapelle de Fourvière. Des arcs de triomphe, surmontés de l'image de la Mère de Dieu, ornaient les principales rues et tous les cœurs s'élançaient vers celle que toutes les voix avaient proclamée GARDIENNE DE LA CITÉ.

L'année suivante, le même enthousiasme se manifesta à l'anniversaire de cette fête qui, semblait-il, ne devait pas avoir de lendemain, et, en 1854, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception vint augmenter les transports d'allégresse des Lyonnais, heureux de voir ajouter un nouveau et brillant fleuron à la couronne de Marie.

Quinze ans encore, cette fête se célébra, et, chaque fois, il semblait que les témoignages de la piété lyonnaise étaient plus ardents qu'auparavant. Une municipalité intelligente, animée des mêmes sentiments que ses concitoyens, s'associait à la joie générale en enguirlandant de mille feux les édifices publics. Il est vrai qu'alors la bonne administration des deniers publics n'obligeait pas l'édilité à des économies de bouts de chandelles.

Arriva l'année 1870. Au milieu du deuil et des angoisses de la patrie, Lyon pensa avec raison qu'il ne convenait point de donner des marques de joie. La vieille cité fit mieux. Ses enfants, réunis au nombre de plusieurs milliers, gravirent en priant et les pieds dans la neige la colline vénérée, et ils allaient implorer la Vierge pour la France meurtrie. Nous ne voulons pas nous souvenir ici des entraves que le proconsul qui gouvernait alors Lyon chercha à mettre à cette touchante manifestation ; il nous suffit de dire que la foi des manifestants en triompha. C'est alors que les Lyonnais promirent à Marie, si leur cité était épargnée par les horreurs de la guerre, de lui

bâtir une chapelle grandiose et d'apporter, toutes les années, à ce même anniversaire, aux pieds de sa statue, le témoignage de leur reconnaissance.

Si Lyon a été fidèle à sa promesse, on le sait. L'année terrible ayant fait place à une autre, la ville de Marie reprit ses traditions anciennes ; elle les reprit avec une ferveur augmentée par le sentiment des nouvelles dettes contractées envers sa protectrice, et c'est pourquoi, vendredi dernier, Lyon illuminait ses maisons depuis la base jusqu'au faite, et c'est pourqu'il se d'attendre que ses fils monteraient en priant et en chantant au sanctuaire d'où Marie veille sur la cité.

Ah oui ! cette fête du 8 décembre est pour nous une belle fête. Elle témoigne, en dépit de tous, de l'invincible foi qui anime notre ville. Ses administrateurs peuvent bien laisser dans l'ombre les monuments publics, ils peuvent bien demander au ministre un ordre qui interdise au premier président d'illuminer le Palais de Justice, que sont ces mesquineries ? Ne disparaissent-elles pas dans le sentiment général ? Je laisse à d'autres le soin de décrire les splendeurs de la soirée de vendredi : je me contente de dire que je puise, dans le spectacle que j'ai vu dimanche, les motifs d'une confiance inébranlable dans l'avenir. Ce n'est pas à dire que nous ne verrons des jours encore plus sombres que ceux que nous traversons, mais il y a dans cette jeunesse qui formait la grande partie du pèlerinage de dimanche, une foi vivace que la lutte grandira encore. Elle la grandira, s'il le faut, jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à ce qu'enfin Dieu, touché de compassion, ait cessé d'appesantir sa main sur la France.

M. F.

JUIVERIE ET MAÇONISME

Une petite histoire a fait beaucoup de bruit dernièrement. Si nous ne pouvons la donner comme un fait édifiant, la critique, du moins, ne peut la mépriser.

Le Père Jeandel a longtemps habité Rome en qualité de supérieur général des Dominicains. Un jour, il eut à s'entretenir de religion avec un franc-maçon lyonnais. A bout d'arguments, mais non encore convaincu, celui-ci proposa au religieux de venir en personne, le soir, à sa loge présidée par un être mystérieux. Si par la croix qu'il porterait ou par la vertu de ses prières, il l'obligeait à quitter son siège et à s'évanouir, il serait prêt à reconnaître son erreur, à rentrer dans le giron de la vérité catholique. La proposition, après conseil et mûre délibération, fut acceptée et une heure se passa. Le prêtre, conduit par le franc-maçon, se rendit à la loge. À peine avait-il sorti sa croix que les lumières s'éteignirent d'elles-mêmes et que celui qui présidait avait disparu comme par enchantement.

Un officier français, affilié à la secte, allait prononcer ses derniers serments et recevoir la dernière initiative dans une dernière loge. Les Frères sont réunis pour la cérémonie, lorsque tout à coup apparaît Satan, sous la forme humaine. Il n'y a pas à se tromper, car toutes les portes étaient fermées et gardées. A sa vue, le jeune homme est effrayé, et il n'ose aller plus loin. Il quitta l'armée et se fit prêtre, puis religieux. Qui a raconté cette histoire ? Le Père Jourdan de la Passardière qui en a connu le héros, dont toutefois il a gardé le nom par des raisons faciles à comprendre.

Le célèbre docteur Récamier, curieux comme le sont les savants, désira un jour assister à une réunion d'arrière-loge. La chose n'était pas facile ; mais un haut dignitaire de la secte, et de ses amis parvint à lever toutes les difficultés.

Le fauteuil de la présidence était vide, et l'on n'attendait plus que celui qui devait l'occuper. Il arriva mystérieusement et commença un discours d'impudence. C'était le démon. Pour s'en assurer, le docteur fit un signe de croix, et aussitôt, le personnage de s'écrier : Nous sommes trahis ! Et il disparaît.

Ce fait vient du Père Carboy, confident intime de M. Récamier.

Nous eussions éprouvé quelque difficulté à rapporter de pareils faits si nous écrivions pour ces honnêtes et plats rationalistes qui ont juré de ne croire que par leurs yeux et leurs oreilles. Mais nous écrivons pour des âmes ou plus éclairées, ou plus simples. Mais, au cas où quelques-uns de ceux qui, prétentieusement se prennent pour des savants, voudraient nous traiter d'esprit faible, nous les renvoyons aux paroles suivantes de Bayle, un des patriarches de la philosophie : « Il est très ridicule de nier qu'il y ait des êtres dans l'air ou ailleurs qui nous connaissent, qui nous font, tantôt du bien, tantôt du mal, ou dont les uns ne sont enclins qu'à nous perdre, et les autres ne sont enclins qu'à nous protéger. Il est très ridicule de nier cela. Le paganisme est l'infâme ouvrage du prince des ténèbres. Le diable est le chef des créatures rebelles. »

(Pensées diverses.)

Donc, par la cabale dont ils sont les docteurs, les juifs dirigent la maçonnerie, et c'est ainsi que cette néfaste institution relève directement de l'enfer. Elle est l'Eglise de Satan : *Synagoga satana* ; les juifs en sont les ministres : *vos a patre diabolo estis*.

André DUFAUT.

(FIN)

Conseil Municipal

Il y a beau temps que notre conseil municipal est l'objet d'une déconsidération aussi générale que sincère. Les sottises du petit Parlement lyonnais ne peuvent plus se compter ; et si on a décoré du nom de *sous-vétérinaires*, ceux qui administrent la France, on se demande quel nom il faudrait donner à ceux qui administrent notre ville.

Pauvre France ! pauvre ville !!!

Cependant jusqu'ici, si nos édiles récoltaient dans la ville et la banlieue autant de blâme que de mépris, du moins ils avaient une consolation : ils se congratulaient entre eux. Ils faisaient le mal, mais ils étaient d'accord.

Était-ce estime mutuelle ?

Était-ce un mot d'ordre venu on ne sait d'où ? Était-ce simplement la mise en pratique de la parole du poète :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire !
Je ne saurais préciser. Le fait certain c'est que ces gens-là étaient d'accord.

Or voilà que cet accord est brisé.

Comme de simples députés, nos conseillers se disent des injures, ou plutôt ils finissent par se lancer à la tête leurs quatre vérités, si bien que désormais, pour apprécier leurs actes, nous n'aurons qu'à leur emprunter leurs propres expressions.

Nous avons dit cent fois que la municipalité lyonnaise était en majeure partie un ramassis d'incapacités notoires.

Ce n'était pas malin de constater pareille chose.

Nos républicains s'époumonaient à nous dire que le suffrage universel n'avait que faire des hommes habiles et honnêtes ; il ne fallait qu'une chose : regarder si la cocarde était *bon teint* et surtout choisir celle où le rouge tenait la plus large place.

Le radicalisme, voyez-vous, voilà la vraie marque de fabrique ! Le radicalisme, avec un certain mélange de libre pensée, ça doit tenir lieu de tout !

Ce n'était guère notre sentiment. Souvent l'*Eclair* a répété qu'un pauvre d'esprit et un faux républicain pouvaient et ne devaient faire qu'un seul et même personnage.

Mais l'*Eclair*, c'était la réaction ! C'était la *Presse immonde* qui calomniait par malice et de parti pris.

Aujourd'hui, nous croyons encore à l'incapacité de l'administration lyonnaise, à l'incapacité de notre conseil municipal, et cette fois on nous croira. Ce sont les conseillers eux-mêmes qui le disent.

C'est le 30 novembre dernier que cet aveu a été fait et remarquez un peu comme il a été complet.

« M. Julia. — Quand une administration comme la nôtre (le brave homme ne se sépare pas de ses collègues) donne tous les jours des preuves de son incapacité, elle devrait être au moins plus modeste et surtout plus réservée dans son langage. »

Quand cette parole fut prononcée au sein du conseil, M. le Maire n'assistait pas à la séance.

Mais bientôt la renommée aux cent bouches ou bien un personnage moins mythologique lui répétait le mot de Julia.

M. Gailleton bondit d'abord sous le coup de fouet d'une violente colère et puis, ce premier mouvement étant un peu calmé, il tomba dans l'abattement le plus profond.

« Eh ! quoi, a-t-il soupiré dans un gémissement douloureux, voilà donc comment ils me traitent ! Pour eux j'ai été capable de tout, oui de tout, et ils m'appellent incapable ! »

« C'est moi qui, sous le prétexte de blanchir les écoles laïques, trouvais l'ingénieux moyen de décrocher les crucifix. »

« C'est moi qui fis enlever la croix de toutes nos places publiques. Pour la faire oublier j'ai construit des urinoirs ! »

« C'est, grâce à moi, qu'on a admiré, dans la plus belle de nos rues, la statue de notre chère République. Il est vrai qu'elle avait coûté bien cher et qu'elle a duré bien peu ; mais, est-ce ma faute, si le sculpteur avait oublié de lui mettre un parapluie ! J'ai fait tout cela, et bien d'autres choses encore... et l'on me traite d'incapable ! »

La tristesse de M. le maire faisait mal à voir. Aussi quel qu'un eut pitié de notre premier magistrat.

Ce quelqu'un est-ce le diable ? Est-ce simplement Rossigneux ?

Je n'en sais rien : toujours est-il qu'une voix glissa cet encouragement dans l'oreille de M. Gailleton :

« Allons donc, citoyen maire, pourquoi vous laisser abattre ? »

« Vous avez un moyen infailible de démontrer à tous que vous n'êtes pas si incapable que cela. Dans 8 jours, si vous le voulez, on vous regardera comme le premier administrateur de ce monde et d'ailleurs. »

Et la voix se fit si faible, que M. Gailleton seul l'entendit.

Huit jours après, M. le maire interdisait aux frères et aux sœurs des hospices d'illuminer (à leurs frais) les façades des chapelles catholiques.

Là-dessus, qu'on vienne nous dire que l'administration de M. le maire est incapable !

MARK.

TROUVEUR D'HOMMES

« C'est un trouveur d'hommes, » disait un journaliste lorsqu'à l'avènement de Gambetta au pouvoir on s'étonnait de ne le voir exposer à sa vitrine ministérielle que des personnages inconnus ou décriés. Le même compliment, il aurait pu l'adresser à cette Chambre du fond de laquelle un remous incessant fait monter, comme monte la vase à la surface de l'eau, des hommes aussi ignorés hier qu'ils mériteraient de le demeurer aujourd'hui. Combien ont ainsi surgi dont nul ne soupçonnait les talents et qui brusquement élevés jusqu'au faite, ont reçu le dépôt du pouvoir ? Ignorants proclamés doctes par d'autres ignorants.

Nous avons assisté à des révélations imprévues, à des succès inexplicables ; mais, hélas ! suivis de promptes désillusions et de chutes profondes. Elles ont même été si lamentables et si nombreuses que les républicains semblent avoir renoncé au système des découvertes, et tout hommes de progrès qu'ils se disent, les voilà qui reviennent sur la route parcourue, s'efforçant de ressusciter les popularités déchuës et les célébrités oubliées. Faute de vivants ils ne dédaignent pas les morts, et dans les scandales d'un enfouissement ils usent d'un cadavre avec le même respect que dans une foire les saltimbanques de la grosse caisse pour appeler l'attention du public qui se détourne d'eux.

C'est ainsi qu'hier ils ont décrété des funérailles officielles à Louis Blanc, oubliant que cet homme n'a pas peu contribué à exciter dans les masses les convoitises et les passions et qu'il n'a pas la moindre part de responsabilité dans les sanglantes journées de juin ; pour lui encore la Chambre a levé sa séance, comme il y a quelque temps elle la levait en l'honneur de Garibaldi, cet insulteur de la France. Voilà où

en est la notion de la vérité historique, du droit et du patriotisme. Voilà ou en est ce Parlement qui n'est plus un trouveur d'hommes, mais un trouveur de cadavres. En cela même il réussit bien mal, car là où passait le cortège officiel, la foule regardait indifférente ou se détournait ; et beaucoup, voyant peu à peu disparaître tous les hommes qui ont fondé le régime actuel, sans que personne vienne les remplacer, se demandaient si les funérailles d'un partisan du gouvernement ne précédaient pas de bien peu celles du gouvernement lui-même.

E. B.

CORRESPONDANCE DE SAINT-ÉTIENNE

Notre nouveau préfet, M. Glaize, enfin remis de son indisposition, nous est arrivé hier soir. Puisse le calice que lui a laissé M. Thomson, qui vogue aujourd'hui vers l'Extrême-Orient, n'être point trop amer ! ...

M. le préfet arrive au bon moment, comme l'on verra plus loin.

Serviteurs de la Vérité, nous devons dire avant tout, que l'affaire d'Apinac ne s'est point terminée ainsi qu'on l'avait espéré un moment et que nous l'avions annoncé à cette place dans notre dernier numéro.

En effet, des renseignements plus récents, nous apprennent que le frère Pulchrôme a dû quitter sa chère école, M. l'inspecteur primaire n'ayant pu accepter que le directeur révoqué fût remplacé par son frère, portant le même nom (civil sans doute ?...)

On nous assure qu'il y a eu conflit à ce sujet entre l'inspecteur et M. le préfet Thomson, qui était partisan de l'arrangement que nous avions indiqué dans notre correspondance du 5. L'inspecteur a fini par l'emporter.

A Roanne, l'indignité opportuniste voulait que les dames du *Bon Secours* fissent la quête au profit du bureau de bienfaisance, qui va être transformé en machine électorale.

M. le maire de Roanne a reçu de Mme Meunier, présidente du comité, la réponse méritée par ces administrateurs libres-penseurs, qui croyaient ces dames assez naïves pour tomber dans un pareil piège !

— Les pauvres n'y perdront rien ! disent-ils.

Nous craignons, nous (et pour cause) que les pauvres y perdent à Roanne, comme les pauvres (qui ne sont pas de futurs électeurs) ont déjà perdu et peuvent perdre plus encore, à St-Etienne.

Mais la charité chrétienne, elle, ne se lasse jamais ! Comme le Phénix, elle renaît de ses cendres...

Dimanche soir, la société charitable de St-Etienne s'était donné rendez-vous à la chapelle de l'hôpital, où le R. Père Gay, frère du jeune avocat de ce nom, devait prêcher en faveur de l'œuvre si intéressante des convalescents.

M. l'abbé Gay a su émouvoir tous les cœurs, en retraçant le profond abandon du malheureux qui sort de l'hôpital, à peine guéri, et sans aucune ressource le plus souvent pour entrer en convalescence ou achever sa guérison.

L'appel du Père a été entendu, et malgré, les nombreuses sollicitations adressées de tous côtés, ces derniers temps, la quête faite à l'issue du sermon a été des plus fructueuses.

Nous en félicitons et le R. Père, et le très dévoué directeur de l'œuvre, M. l'aumônier en chef de l'hôpital, dont la sainte hardiesse, pour ses pauvres convalescents, est connue de tous, et lui fait accomplir des prodiges en leur faveur...

Nous devons adresser aussi les plus sincères compliments à l'excellente musique des frères de la rue Désirée, qui a bien voulu exécuter pour la circonstance plusieurs de ses meilleurs morceaux.

Nous annonçons à la fin de notre dernier article, que notre maire, M. Duchamp, battait déjà d'une aile, et que sa situation de maire était fort compromise.

En effet, après sa fugue à Paris en compagnie de la délégation envoyée par le conseil municipal pour éclairer les ministres sur la question du gaz à St-Etienne, M. Duchamp dont l'attitude a été vivement critiquée par toute la presse locale, a cru devoir jouer son va-tout, en posant hier au soir, la question de confiance, au conseil réuni en séance extraordinaire.

Les conseillers n'ayant rien répondu du tout, on estime que St-Etienne n'a plus de maire (au moins jusqu'à ce soir).

Comme on ne sait par qui remplacer M. Duchamp, et que nos conseillers redoutent, en majorité (et pour divers motifs) de nouvelles élections, il est probable que M. le maire, aux trois-quarts démissionnaire, va se laisser repêcher à la séance de ce soir, par le quatrième et dernier quart, que M. Laur (qui se sent trop opportuniste aux yeux de nos sociaux édués,

pour devenir par eux, le lord-maire de St-Etienne) va lui tendre ou lui restituer à la séance de ce soir.

D'autres prédisent une crise municipale suivie d'élections rapprochées...

Qui vivra verra.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Le Saint-Gothard, dont M. Cambefort a entretenu la Société d'économie politique, n'est pas, dit le rapporteur, une montagne ordinaire.

Tout d'abord, il suffit de jeter les yeux sur la carte pour reconnaître que la situation du Saint-Gothard au cœur de la Suisse en fait un point de partage unique en son genre entre trois nationalités bien différentes, la France, l'Allemagne et l'Italie.

Pendant des siècles, le Saint-Gothard est demeuré un obstacle infranchissable : d'après la tradition, aucun chemin n'existait avant l'année 1300 ; à cette époque remonte l'établissement de la première route et la création du premier refuge au sommet du col, à peu près sur l'emplacement de l'hospice actuel, par les soins et aux frais du pieux Itinny d'Uri. Cette route n'était qu'un étroit sentier. La véritable route carrossable fut construite de 1820 à 1830, et dès 1839, le colonel La Hicca soumit au gouvernement des Grisons le premier projet de traversée des Alpes par un chemin de fer. Mais une telle entreprise n'eût pu être menée à bien, sans le puissant concours des Allemands. Or, ni le Mont-Cenis, ni le Brenner qui reliaient des chemins de fer italiens d'une part aux lignes françaises, de l'autre aux lignes autrichiennes, ne pouvaient suffire à l'Allemagne. Elle voulait à tout prix une communication directe avec la Péninsule.

Nulle part, croyons-nous, on ne trouve réunis, sur un espace aussi court, autant de travaux d'art. Du lac de Lucerne au lac de Côme, on ne compte pas moins de 55 tunnels grands ou petits et de 42 ponts dont la longueur dépasse 20 mètres, et l'un de ces ponts est à 79 mètres au-dessus de la Reuss que l'on aperçoit toute mugissante et furieuse au fond d'un abîme. Ici la voie se montre suspendue en encolbement au flanc du rocher ; plus loin elle se déroule en spirale dans des tunnels hélicoïdaux et va déboucher à 30 ou 40 mètres exactement au-dessus du point où elle était entrée dans les parois latérales de la montagne.

Cependant, le travail le plus prodigieux est celui qu'on ne voit pas, c'est le grand tunnel qui traverse tout le massif du Saint-Gothard de Göschenen à Airolo, sur une longueur de 14,942 mètres à peu près à mi-hauteur de l'altitude du sommet le plus élevé.

A cet ouvrage se rattache le nom d'un homme qui, sans avoir passé par aucune école technique, est devenu l'émule des ingénieurs les plus distingués. Nous voulons parler de Louis Favre, fils d'un charpentier genevois, parti en 1863, à l'âge de 17 ans, pour faire son tour de France et qui après avoir travaillé comme simple tâcheron, était devenu un entrepreneur émérite.

C'est lui qui fut nommé adjudicataire des travaux du Saint-Gothard, mais nouveau Moïse, il ne put voir l'achèvement du grand œuvre, dont il avait été l'âme, et qui suffira pour illustrer son nom et le transmettre à la postérité.

Le percement du Mont-Cenis avait duré 13 ans, avec un avancement mensuel de 81 mètres 40, en moyenne ; celui du Saint-Gothard s'était effectué en moins de 8 années à raison de 167 mètres par mois, dans des conditions de précision telles que les deux galeries, partant l'une du nord et l'autre du sud, se sont rencontrées mathématiquement sur une dérivation de quelques centimètres dans la ligne des axes.

A la fin de l'exercice 1880, les dépenses effectuées pour la construction de toute la ligne s'élevaient à 221.648.100

Et il restait, en caisse, un fonds de réserve de 5.351.900

Soit ensemble.... 227.000.000

qui se décomposent ainsi :

113.000.000	de francs de subvention,
34.000.000	» d'actions,
80.000.000	» d'obligations 5 0/0.
227.000.000	

Les subventions à fonds perdu proviennent pour 28 millions de francs de la Suisse, pour 30 millions de l'Allemagne et pour 55 millions de l'Italie.

Le prix de revient du kilomètre est en moyenne de 850.000 fr. et la recette brute a été évaluée à 48.000 fr., rendement qui représenterait une somme nette de 5 millions et demi par an : soit un peu moins du 5 0/0 des actions et obligations réunies.

Mais les recettes de la première année n'ont donné que 33.000 fr. par kilomètre, encore ce chiffre n'a-t-il été obtenu que par l'application de taxes supplémentaires sur les rampes. Or, ainsi que l'observe un publiciste distingué, M. Amedée Martau, dans une brochure récente à laquelle M. Cambefort a déclaré, dès le début, avoir fait de fréquents emprunts, on se trouve en présence d'un dilemme inévitable :

Ou bien la ligne du Saint-Gothard établira des tarifs à bon

prix et alors ses recettes seront insuffisantes, ou bien elle maintiendra ses tarifs élevés, et elle perdra toute chance d'obtenir le transit international.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas se hâter de la condamner et le but principal de cette étude est précisément d'examiner quelles peuvent être pour nous les conséquences de l'ouverture du chemin de fer au triple point de vue :

1° Du transit à travers la France, des marchandises qui, entrées par les ports de la Manche ou les frontières de la Belgique, se dirigent vers l'Italie et au-delà vers l'Orient ;

2° Concurrence faite au port de Marseille par le port de Gènes et influence que peut avoir l'ouverture du chemin de fer de Saint-Gothard sur la situation respective des deux ports ;

3° Commerce général d'échanges entre la France et l'Italie, et influence que peut exercer la nouvelle voie sur ce commerce au détriment de la France et au profit de l'Allemagne.

Disons d'abord que le transit des marchandises en provenance d'Angleterre et à destination de l'Orient, ne peut nous être enlevé, par une raison très simple, c'est qu'il n'existe pas. En effet, le fret au départ de Londres pour l'Inde, Calcutta et Singapour, n'est pas plus élevé que le fret au départ de Marseille pour les mêmes destinations. Au retour, il arrive même quelquefois que le fret est moins cher sur Londres que sur Marseille.

Mais si le transit entre Calais et Marseille ou Belfort n'existe pas, il y a un autre transit qui vaut la peine d'être étudié et qui mérite d'être conservé et développé. C'est le trafic direct de l'Angleterre et de la Belgique avec l'Italie et *vice versa*, qui pourrait nous être enlevé partiellement sinon entièrement par la ligne du Saint-Gothard. Les provenances de Belgique surtout sont menacées et la raison en est facile à concevoir.

La Compagnie du Saint-Gothard et les autres Compagnies suisses, ayant fini par adopter le tarif allemand, dit système de réforme, qui substitue un prix unique pour les expéditions par wagon complet de 3 à 40.000 kilos, aux classifications par série en usage en France et en Italie, il devient facile d'opérer le groupement, sous une même expédition, de plusieurs espèces de marchandises. Chez nous, au contraire, elles doivent être expédiées isolément et chacune pour son poids. Ce système offre aux expéditeurs étrangers un incontestable avantage pour la concurrence à faire à nos voies ferrées.

Le même danger nous menace de la part des voyageurs, qui se rendent de Londres à Milan, soit afin de séjourner en Italie, soit afin de s'embarquer pour le Levant ou les Indes.

Ainsi, en 1^{re} classe, le trajet par la Belgique coûte 160 fr. par Belfort et Bâle. 180 » par Paris, Mont-Cenis 193 »

Quant à la concurrence que Gènes peut faire à Marseille, elle ne saurait être immédiatement à craindre. Si l'on compare les tarifs pour le transport des céréales, cotons bruts et vins qui sont les principaux éléments de trafic, on trouve que le transit de Marseille à Bâle jouit de tarifs bien meilleurs que celui de Gènes à Bâle. Et il en sera ainsi tant que la Compagnie du Saint-Gothard n'aura pas abaissé ses tarifs dans des proportions assez larges, ce qui paraît difficile en raison de la situation financière de cette Compagnie, de l'état de son matériel et des difficultés de son exploitation.

Ce qui est plus redoutable, c'est l'influence que l'ouverture du Saint-Gothard peut avoir sur les échanges entre l'Allemagne et l'Italie. On entend souvent dire que l'Allemagne n'est point un pays industriel et producteur. C'est là une grande erreur, et il est bon de savoir que l'exportation de l'Allemagne pour 1880, a été de 3 milliards 876 millions, dans lesquels on peut compter 2 milliards 85 millions de produits manufacturés ou ayant reçu un commencement de main d'œuvre.

L'Italie reçoit annuellement de l'Allemagne pour 80 millions de francs de marchandises, dont 35 millions de soieries. C'est un mouvement faible, si on le compare à celui de nos ventes qui, pour l'Italie, s'élèvent à 300 millions. Mais il faudrait bien peu connaître l'esprit germanique, sa ténacité et ses tendances pour supposer qu'il se tiendra pour satisfait de l'état des choses actuel et qu'il ne cherchera pas à mettre tout en œuvre dans le but de nous supplanter sur la terre italienne, en habituant peu à peu les populations de la Péninsule à demander à l'industrie allemande les produits qui jusqu'à ce jour étaient de provenance française.

Plusieurs moyens pourraient conjurer cet envahissement commercial de l'Italie par l'Allemagne : l'amélioration de nos ports de la Manche, l'abaissement des taxes kilométriques et surtout une entente entre les Compagnies de l'Est et de Lyon en ce qui concerne les marchandises en transit.

Un moyen plus radical serait la percée du Simplon, qui ferait gagner 100 kilomètres sur le trajet de Paris et Milan. Un tracé par le Mont-Blanc est aussi proposé ; mais ce tracé qui offre, il est vrai, l'avantage d'être en territoire français, ne raccourcit pas sensiblement le parcours et présente l'inconvénient de déboucher en Italie au même point que la ligne du Mont-Cenis et de faire ainsi double emploi.

Une intéressante discussion suit l'exposé de M. Cambefort. Cette discussion porte surtout sur les divers projets de percée au travers des Alpes.

Dans notre prochain article, nous donnerons le compte rendu d'une communication de M. Flotard, touchant la place que l'Economie politique tenait dans l'enseignement de M. l'abbé Noiret.

JEAN DE LYON.

LES COUTEAUX D'OR

PAR
PAUL FÉVAL

— Et quand vous connaîtrez le comte Albert de Rosen, demanda Benoit, que ferez-vous ?

Henri de Villiers ne répondit pas tout de suite. Il jeta son cigare au feu et croisa ses jambes l'une sur l'autre.

— Maître Benoit, dit-il, pendant nos longues marches dans la prairie, vous m'avez raconté quelques particularités de votre jeunesse : j'en ai gardé un souvenir très fidèle. Avant d'être mon page, vous étiez trappeur, vous étiez valet ; avant d'être valet, vous étiez...

— A quoi bon rappeler cela ? voulut interrompre le propriétaire.

— Permettez ! vous avez eu l'idée de prendre une garnison chez vous : je trouve l'idée heureuse et je m'y range ; seulement, nous ne nous adresserons ni aux gendarmes ni aux sergents de ville.

Benoit était tout blême.

— Non ! non ! fit-il, car il comprenait ; c'était bon quand je n'avais ni sou ni maille. Tous ces coquins-là en savent long. Ils m'ont perdu de vue, grâce à Dieu : c'est une chance que je ne donnerais pas pour un millier d'écus... Jamais je ne retournerai pas dans cette galère !

Le vicomte se leva, remit sa pelisse et la boutonna comme un homme qui va sortir.

— Vous me laissez seul ? dit Benoit.

— Vous n'allez pas rester ici, mon bon, repartit le vicomte, vous avez de la besogne pour aujourd'hui. Ce soir, il me faut

quatre de ces coquins-là, comme vous les appelez, à la porte de l'ambassadeur du Brésil. Vous prendrez, pour vous garder, une douzaine de leurs camarades, si vous voulez. C'est moi qui paie.

— Mais je vus ai dit...

— Mon bon, vous avez parlé à la légère ; je vous le répète, nous n'avons pas le choix. Vous allez, bon gré mal gré, renouer connaissance avec ces messieurs. Ces messieurs et j'vous, vous aurez à partager les cinquante mille écus que j'avais promis à ce bon M. Leslie.

— C'est l'homme ?

— L'homme au secret, celui que j'ai acheté.

Henri mettait ses gants. Benoit dit :

— Il s'agirait de le... ?

— Supprimer, achève le vicomte avec un effrayant sang-froid, lui et d'autres.

— Qui, les autres ?

— Towah, à cause de vous.

— Et encore ?

— Rosen, à cause de moi.

— Trois hommes !

— Peut-être quatre, fit Henri.

Le nom du général O'Brien était sur ses lèvres, mais il le retint. Sa nature d'aventurier retenait le dessus. Au moment de sauter cet horrible pas auquel il était destiné, il gardait une sorte de sang-froid.

— Où diable vais-je retrouver ces oiseaux-là, maintenant ? grommela Benoit sérieusement embarrassé.

L'idée d'éviter le contact des agents de l'autorité flattait en lui, pourtant, de secrètes répugnances qui n'avaient pas leur source dans le caprice seulement.

En outre, l'offre étourdissante du vicomte Henri éveillait violemment sa cupidité.

Mais un homme établi ! un propriétaire à son aise ! faire un plongeon dans ces bas-fonds hasardeux où grouillent les scélérats sans feu ni lieu, qui gagnent misérablement leur pain

sec à risquer le bain ou l'échafaud ! car c'était de cela qu'il s'agissait.

— A six heures, ce soir, je serai chez moi, dit Henri qui se dirigea vers la porte de la rue, à six heures, je saurai probablement si c'est trois ou quatre...

— En somme, interrompit Benoit, qui allait se familiariser peu à peu avec l'idée de l'affaire ; quand il y en a pour trois...

— Nous y voilà ! s'écria Henri ; j'aime les gais lurons ! Outre cinquante mille écus, je te promets un beau cadeau pour le jour de mes noces.

— Voilà quelque chose d'étonnant ! dit Benoit ; vos noces, vous avez la chance, tout de même, que ces dames de Boistrudan n'aient pas reçu une seule lettre des Talbot depuis les temps !

Le vicomte sourit.

— Toi qui faisais si bien sauter la coupe à l'écarté, répliqua-t-il, tu ne devines pas ?

— Vous avez fait sauter les lettres ?

Henri haussa les épaules en riant et mit la main sur le loquet de la porte, mais, sur le point de sortir, il se ravisa.

— Le jardin à une sortie par derrière, je crois ? demanda-t-il.

— Sur la rue Saint-Jean, répondit Benoit,

— Prends la clef et reconduis-moi par là.

Le propriétaire obéit. Il n'était pas fâché d'avoir un compagnon pour entrer dans son parc et appeler Mohican, car il gardait un vague espoir.

Mohican, ce terrible gardien, tué par un seul homme sans qu'il eût eu le temps de pousser un hurlement de détresse ! ceci lui paraissait à bon droit un fait invraisemblable.

Ils passèrent tous deux dans la salle à manger, dont la porte-fenêtre donnait sur le jardin.

Du seuil où il s'arrêta, Benoit jeta son regard perçant à la ronde.

La suite au prochain numéro.

Société Littéraire de Lyon

Deux des orateurs inscrits étant empêchés et s'excusant par lettres, il n'est fait que deux lectures. M. Bleton présente une étude que nous allons résumer sur l'E muet.

Cette voyelle est propre à la langue française où elle tient une grande place. Sa prononciation est très variable, et elle sonne tantôt comme la voyelle *eu*, tantôt comme l'o faible. Ce dernier son est celui qui tend à prévaloir et le son *eu* ne s'est guère maintenu que dans l'Ouest, où l'E muet offre encore cette particularité qu'on l'y fait aussi long, aussi plein que les autres voyelles.

Le Lyonnais élide les *E muets* dans le corps des mots, de même qu'il fait brèves les diphtongues et les nasales. En revanche, il appuie sur les finales à forme féminine et se laisse aller à accentuer l'E afin de soutenir les syllabes muettes. Par exemple, il dit volontiers *enregistrer pour enregistrer*.

Par une tendance contraire, les habitants de l'Ouest suppriment souvent l'accent et disent *Crebillon* pour *Crébillon*, *desir* pour *désir*.

Aujourd'hui, l'E muet n'est plus qu'une syllabe morte, car il ne figure dans le corps d'aucun des mots nouveaux que forme le français.

La lecture de cette dissertation provoque une communication de la part de M. Guigue. Au quatorzième siècle, il y eut lieu, au cours d'un procès, de constater si Lyon était de langue d'oïl ou d'oc. Les témoins déposèrent que Lyon « est reputatum de lingua illoquutina ».

M. Beauverie, président, termine la séance par la lecture de quelques-uns de ses *sonnets mythologiques*. Nous avons la bonne fortune de pouvoir reproduire les deux suivants :

Le Souci

Les Dieux tenaient conseil. L'homme venait de naître.
Faisons-lui, dirent-ils, nos présents tour à tour !
Je veux, dit Jupiter, qu'il puisse me connaître ;
Et Vénus dit : Je veux qu'il connaisse l'Amour.

Je veux, dit Apollon, qu'en exaltant son être,
Les arts dans son esprit fassent briller le jour.
Et moi, que la vertu jusqu'à son cœur pénètre,
Dit Pallas, et le porte au céleste séjour.

Moi, je couronnerai ses desirs idolâtres,
Dit la Gloire. Et nous tous, dirent les Dieux folâtres,
Nous verserons la joie en son cœur éclairci.

Et moi, dit en riant d'un rire amer et sombre,
L'importun, le haineux, l'implacable Souci ;
Sur ses jours les plus beaux je répandrai mon ombre.

Les Grâces

Des mortels généreux aimables conseillers,
Un charme issu de vous
Mêle aux bienfaits rendus, aux timides prières,
Un attrait grave et doux.

Quand vous dansez en rond, belles, chastes et nues,
Vous tenant par la main,
Votre union charmante, aux douceurs ingénues,
Instruit le genre humain !

Car c'est dans l'union, que le bonheur réside.
Dès qu'une grâce aimable à nos rapports préside,
On en voit les effets ;

Les publiques vertus lui doivent leur naissance,
Le malheur s'adoucit et la reconnaissance
Se souvient des bienfaits.

JEAN DE LYON.

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur Lyonnais.

Saint-Quentin

Lorsque j'étais petit, il existait, pour les fêtes et le jour de l'an, des formules de compliments *omnibus*, qui se prêtaient à tous les degrés de parenté et sans aucun parti pris de rang ou de sexe : il suffisait de changer l'entrée en matière et de mettre « chère marraine » au lieu de « mon cher oncle », ou « bonne maman » à la place de « cher papa ». Notre génération a tellement compliqué l'existence qu'on a peut-être abandonné cet excellent système.

En tout cas, la chose me revient en mémoire aujourd'hui que j'essaie de fixer ici mes impressions sur quelques villes de la région du Nord. La même formule vient sous la plume, soit qu'on veuille parler d'Arras ou de Douai, soit qu'il s'agisse de Valenciennes ou de Cambrai.

Une ville en plat pays, entourée de remparts, comptant à son actif un siège vaillamment soutenu, possédant un hôtel de ville historique à beffroi et un grand homme moulé en bronze sur une place de la cité. Sur les façades des maisons, pas une mouleure, pas un contour qui réchauffe la ligne et lui donne vie ; l'angle raide et dur, la saillie toute nue.

Mais, me direz-vous, et ces hôtels-de-ville incomparables ? et ces beffrois que nous admirons ? — Mon Dieu, quand ils les ont construits, les habitants ont « fait de l'art », de même qu'ils font encore, dans leurs serres, des fleurs sans rivales, plus belles ici que sur leur sol natal.

C'est ainsi que, dans cette contrée, on entend rarement un artisan chanter en travaillant, ou un flâneur fredonner dans les rues. L'homme du Nord chante comme il mange ; c'est une besogne à laquelle il se met et dont il s'acquitte à merveille. L'homme du Midi mange et chante comme l'oiseau, en passant, sans y penser et sans s'y attacher.

Jamais la diversité de caractères des deux races ne s'est mieux révélée à mes yeux qu'ici même, à la gare de Saint-Quentin. L'établissement des nouveaux forts avait amené dans le pays des terrassiers italiens et des terrassiers belges, et les travaux étant finis, chacun s'en retournait dans sa patrie respective.

L'Italien est coiffé de quelque chapeau de feutre mou, planté sur la tête et embossé suivant la fantaisie du porteur. Chez les Belges, rien n'est abandonné à l'improvisation personnelle ; il leur faut le chapeau aux formes bien arrêtées ; immuablement fixées pour tous les jours que durera le chapeau.

Bien qu'il fasse partie de la Picardie, on peut appliquer à Saint-Quentin tout ce qu'on dirait des villes de Flandre, avec cette légère différence qu'ici la ville est assise sur un léger pli de terrain et qu'elle domine un cours d'eau qui représente à peu près une rivière.

Saint-Quentin a donc son Hôtel-de-Ville à beffroi, qui vient même d'être complété par un carillon. J'ai justement assisté à l'inauguration d'icelui et je n'en ai été ni plus fier ni plus heureux. Je me figure qu'au temps où les carillons étaient en honneur, on ne leur demandait que des airs fort simples, spécialement composés pour leur clavier. Mais est-il rien de plus horripilant que d'entendre des motifs d'opéra exécutés sur cet instrument incomplet, incapable de rendre un demi-ton, une nuance quelconque ?

J'ai dû subir une douzaine de fois la *Marseillaise*, au cours du dimanche, et l'exécution barbare de « l'air » me donnant le droit d'être exigeant avec « la chanson », j'ai analysé à loisir cette littérature inepte. Car il n'y a pas d'autre mot, comme littérature, c'est inepte.

Où voit-on, de nos jours, des soldats égorgeant des femmes et des enfants ? Comprend-on surtout que nous, Français, nous les ayons laissés égorger « dans nos bras ». Mais que faisons-nous donc de nos bras, pendant ce carnage ? Et comment « ces féroces soldats » n'ont-ils pas commencé par égorger les hommes d'abord ! — Inepte !

Au point de vue philosophique, cette œuvre a été jugée ainsi par un plébiscite, en 1848 : La *Marseillaise* jure avec l'idée qu'elle représente ; elle froisse nos inclinations les plus intimes ; au lieu d'éclairer les citoyens, elle les étourdit. Ce contre-sens coûte à la République des sommes énormes, sans parler de la sécurité. Chanter la *Marseillaise*, c'est faire en même temps de la réaction et de la provocation. Quel bourgeois trembleur a pu parler ainsi ? C'est Proudhon ! Ah ! comme son journal, le *Représentant du peuple*, serait aujourd'hui rangé parmi les journaux réactionnaires !

Un curieux monument de Saint-Quentin, c'est un puits placé au beau milieu de la place, devant l'Hôtel-de-Ville et recouvert d'une laide armature de fer. Jadis, pour les places de guerre, la disette d'eau était une éventualité redoutable, à cause de la longueur des sièges à soutenir, et les puits ou citernes avaient une importance énorme. Le puits de Saint-Quentin n'aurait pas d'autre origine, m'a-t-on assuré ; c'est à titre de monument historique qu'il est conservé. Possible, mais c'est bien laid.

Saint-Quentin fut autrefois le siège d'un évêché. Il lui en reste une cathédrale fort intéressante, à double transept, formant la croix archiépiscopale, dont les vitraux surtout sont remarquables. Mais cela tient sans doute à la nature de la pierre employée, le monument est tout effrité et prend un air de caducité qui fait peine.

Le Gérant : Étienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAIN, rue Sala, 44.

MAISON F. JANIN

8, Rue Lafont, LYON

Musique Française et Étrangère, Classique et Moderne

GRAND ABONNEMENT A LA LECTURE MUSICALE

A des conditions très avantageuses

CHOIX VARIÉ DE PIANOS

DES MEILLEURS FACTEURS DE PARIS

HARMONIUMS

POUR ÉGLISES ET SALONS

VENTE & LOCATION A DES PRIX EXCESSIVEMENT MODÉRÉS

ORNEMENTS D'ÉGLISE

PARIS, 27, rue Saint-Sulpice, PARIS

Maison QUINET

LIMAL-BOUTRON

MEMBRE DU JURY D'ADMISSION EXPOSITION UNIVERSELLE

CHASUBLERIE

Chasubles, Tuniques, Dais, Chapes, Etoiles, Pavillons de Giboire, Conopés, etc.

LINGERIE

Aubes, Surplis, Rochets, Amicts, Corporaux, Nappes de communion, d'Autels

Vêtements Pontificaux. — Costumes de Chœur. — Broderies. Tissus or, argent, velours et soie. — Dentelles. — Tentures pour Deuils et Adorations. — Bannières pour Confréries, Secours mutuels.

Envoi franco de renseignements et dessins

GLACES-MIROIRS

54 FRANCS franco de port et d'emballage, GLACE FORTE, cadre doré, 1^m 38 sur 84 c.69 FRANCS, GLACE VENISE, cadre en glaces à biseaux 0^m 95 sur 0^m 74 (grande Miroiterie fondée en 1827).

FABRIQUE LEVENS

PARIS, 9, rue de l'Echelle (près l'avenue de l'Opéra).

LE TEMPS

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

PARIS, 47, boulevard Haussmann

Assurances en cas de Décès, Mixtes, à Terme fixe, etc.

RENTE VIAGÈRE

POUR 100 FRANCS VERSÉS, RENTE ANNUELLE PAYABLE PAR SEMESTRE A 50 ans, 7 fr. 82 c. ; — à 55 ans, 8 fr. 75 c. ; — à 60 ans, 10 fr. 86 ; — à 65 ans, 11 fr. 01 c. ; — à 70 ans, 12 fr. 32 c. ; — à 75 ans, 13 fr. 59 c.

VIN DE COCA MARIANI

Le plus efficace des toniques, 41, boul. Haussmann. PARIS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires et Obligataires de la Compagnie qu'il sera payé, à partir du 1^{er} janvier prochain, à titre d'acompte sur le dividende, à la caisse de la Compagnie, 5, rue Halévy, à Paris.

1^{re} Aux Actionnaires :
par action nominative fr. 20 »
par action au porteur fr. 19 41
2^{re} Aux Obligataires :
par obligation nominative fr. 12 125
par obligation au porteur fr. 11 01
Le Président de la Compagnie générale transatlantique, Eugène PEREIRE.

PLACEMENT
Offre Domestiques de Suisse, Savoie départ. limit. 1 à 10 ans même place. Demande un Génral sérieux pour Hotel, Aix-les-Bains.
Lanterne
20, quai
St-Antoine, 20.

LA PROVINCIALE

Compagnie d'Assurances à primes fixes. CONTRE LES ACCIDENTS, LE CHÔMAGE ET L'INCENDIE.

Fondée en 1877

Capital social : 10 Millions

Siège de la Société : 99, r. des Petits-Champs PARIS

Assurances collectives avec garantie de la responsabilité civile des Patrons
Assurances individuelles
Assurances contre tous les accidents matériels.
Envoi gratuit de tarifs et de prospectus sur demande.

AUTRE
IN
CONTRACTIONS
CHOCOLAT-MENIER
AIX-LES-BAINS
LE VÉRITABLE
NON

CAPITAUX à placer sur hypothèques et titres.
S'adresser à M. Brunet, 36, rue Ferrandière.



Sirop Codéine Tolu Zed

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^{re}.

FUSILS ANGLAIS

Armes sérieuses et garanties

Vendus aux mêmes prix qu'à Londres

A. GUINARD & C^{IE}

PARIS

8, AVENUE DE L'OPÉRA, 8

En face de la rue de l'Echelle

EN VENTE

A l'Agence générale de Publicité V. FOURNIER

14, Rue Comfort, à Lyon

Et à ses succursales de Saint-Étienne et de Grenoble

BILLETS DE LOTERIE

DU

PALAIS DES BEAUX-ARTS

VILLE DE LILLE

5 000,000 de BILLETS. — 600,000 fr. de Lots

GROS LOT: 200,000 Fr.

Un Lot de 100,000 fr. || Cinq Lots de 10,000 fr.
Deux Lots de 50,000 fr. || Vingt-cinq Lots de 1,000 fr.
Quatre Lots de 25,000 fr. || Cinquante Lots de 500 fr.

PRIX DU BILLET : 1 FR.

Envoi franco par la poste contre le prix du billet, plus 15 c. jusqu'à 3 billets ; 30 cent. de 3 à 10 ; 45 cent. de 10 à 15 60 cent. de 15 20.

CALFEUTRAGE

Invisible des Appartements.

Bourrelets élastiques sans clous.

Veuve de DAVE, 26, quai du Louvre.

Envoi franco du Prospectus explicatif.

PARIS

LE CAFÉ
DES
GOURMETS
est composé des
meilleures sortes.
Il ne contient aucun
mélange de Chicorée ou
autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées
par deux bandes portant le nom :
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE.